

Image not found or type unknown



Puis-je récupérer mes meubles

Par **GELY_old**, le **25/10/2007** à **15:59**

J'ai acheté à mon fils des appareils électroménagers (facture à mon nom). Il s'est mis en ménage avec une personne pendant deux ans. Celle-ci l'a mis à la porte en gardant tout le mobilier. Puis-je récupérer ce qui est facturé à mon nom et quelles sont les démarches à suivre. Merci